

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

LOI n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement :

"Art 160 – A compter du 01 janvier 2011, le propriétaire devra présenter un rapport de contrôle de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente d'un immeuble. Si le contrôle est daté de plus de 3 ans ou inexistant, sa réalisation est à la charge du vendeur. En cas de non-conformité lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur fait procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après l'acte de vente.

1 | CONTEXTE ADMINISTRATIF :**Je soussigné(e) en qualité de demandeur :** Nom et prénom : [REDACTED]En qualité de : Propriétaire Office notarial Agence immobilière

Adresse : [REDACTED]

Code Postal : [REDACTED]

Commune : [REDACTED]

Référence dossier : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]

Personne à contacter pour la prise du rendez-vous : [REDACTED]

Tél. / Portable : [REDACTED]

2 | INFORMATION SUR LA VENTE :**Nom et Prénom du propriétaire si différent du demandeur :** [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED]

Code Postal : [REDACTED]

Commune : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]

Adresse du bien vendu si différent : [REDACTED]

Code Postal : [REDACTED]

Commune : [REDACTED]

Références cadastrales : Section : [REDACTED]

Parcelle(s) n° [REDACTED]

Date du compromis : [REDACTED]

Date prévue de la vente : [REDACTED]

Adresse de facturation : [REDACTED]

Si entreprise, numéro SIRET : [REDACTED]**Nom du Notaire :** [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED]

Code Postal : [REDACTED]

Commune : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]

➔ En plus du propriétaire, LE RAPPORT du contrôle sera adressé également à : l'Office notarial l'Agence immobilière**3 | ENGAGEMENT :****Le demandeur, si différent du propriétaire, s'engage à joindre à ce dossier les documents suivants :**

- ☛ Plan de situation (permettant le repérage du dossier)
- ☛ Plan de masse (sur lequel figure l'assainissement non collectif)

Le propriétaire ou mandataire s'engage à :

- Présenter lors du contrôle les documents et informations (dans la mesure du possible) :
 - ☛ Attestation de la conformité de l'assainissement non collectif,
 - ☛ Attestation de vidange,
 - ☛ Date de mise en service du dispositif d'assainissement.
 - ☛ Facture des travaux,
 - ☛ Date de construction de l'habitation,
- Rendre accessible les ouvrages : Les ouvrages inaccessibles lors de la visite seront considérés comme inexistant. Par conséquent, votre installation pourra être qualifiée non conforme,
- Maintenir un compteur d'eau ouvert si possible,
- Payer la redevance de 109,63 € TTC à réception du titre adressé par la Trésorerie, conformément à la délibération en date du 15/12/2025 de Laval Agglomération qui vous sera envoyé à l'adresse postale suivante : [REDACTED]

**Service SPANC**

Hôtel Communautaire

1 place du Général Ferrié - CS60809

53008 Laval Cedex

☎ | 02.43.49.43.11


| eau@agglo-laval.fr

| www.agglo-laval.fr

Je certifie en qualité de propriétaire ou mandataire, l'exactitude des renseignements**fournis ci-dessus, et à avoir pris connaissance du règlement de service du SPANC disponible sur le site internet : www.agglo-laval.fr / Utile au quotidien / Eau et Assainissement / Informations pratiques**

Fait à [REDACTED], le [REDACTED]

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé" : [REDACTED]

Villes	Demande de contrôle technique - Assainissement Non Collectif
	Mode de gestion unique Sur le territoire de Laval Agglomération
<p>AHUILLÉ ARGENTRÉ BEAULIEU SUR OUDON BONCHAMP LES LAVAL BOURGON LE BOURGNEUF LA FORÊT LA BRULATTE CHALONS DU MAINE CHANGÉ LA CHAPELLE ANTHENAISE ENTRAMMES FORCÉ LE GENEST SAINT ISLE LA GRAVELLE LAVAL LAUNAY VILLIERS L'HUISSERIE LOIRON RUILLE LOUVERNÉ LOUVIGNÉ MONTIGNÉ LE BRILLANT MONTFLOURS MONJEAN NUILLÉ SUR VICOIN OLIVET PARNÉ SUR ROC PORT BRILLET SAINT BERTHEVIN SAINT CYR LE GRAVELAIS SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX SAINT JEAN SUR MAYENNE SAINT OUEN DES TOITS SAINT PIERRE LA COUR SOULGÉ SUR OUETTE</p>	<div style="text-align: center;">  <p>NUMÉRO UNIQUE ACCUEIL USAGERS : 02.43.49.43.11</p> </div>



Service SPANC

Service des eaux - Hôtel Communautaire
1 place du Général Ferrié - CS60809
53008 Laval Cedex

☎ | 02.43.49.43.11

✉ | eau@agglo-laval.fr

🌐 | www.agglo-laval.fr